

Que dois-je faire de mes déchets ?

GUIDE DU TRI



ORDURES
MÉNAGÈRES

BIO-DÉCHETS

EMBALLAGES

PAPIERS

VERRE

DÉCHETTERIE

INFOS UTILES

LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES* (2)



Pots en plastique de crème, de rillettes, de beurre, de fromage, de yaourt, de compote, de bébé, de glace, de lessive...



Suremballages souples de charcuterie, de fromage, de produits congelés, de fruits et légumes, de gâteaux, les sacs de caisse et congélations, les blisters de journaux...



Les emballages rigides alimentaires, d'œufs (transparents), de fromage, en polystyrène...



Les emballages souples en aluminium : paquets de chips, de café...



Produits d'hygiène : couches, lingettes, cotons-tiges, cotons usagés, tubes de dentifrice...



La vaisselle jetable en plastique : plats, gobelets, assiettes, couverts, verres...

ÉGALEMENT

- la litière animale,
- les papiers photos, cadeaux, de cuisson, aluminium et plastifiés,
- les plaquettes de médicaments vides et les sacs d'aspirateurs.

* Liste non exhaustive. Un doute ? Composez le 03 86 25 12 18.

POUR UN TRI RÉUSSI

3



Conseils et infos pratiques

- Je récupère ma dotation de sacs lors de la distribution annuelle dans les communes (voir calendrier de collecte), à la déchetterie de Champvert ou à la déchetterie d'Imphy (voir heures d'ouverture page infos utiles).
- Je dépose mon sac la veille du ramassage, après 19h00.
- Les sacs roses sont collectés en porte-à-porte toutes les semaines (voir calendrier de ramassage).
- Les sacs noirs sont interdits. Les sacs roses présentant des erreurs de tri seront refusés.

Une tonne d'ordures ménagères coûte près de 305 €.

Les bio-déchets
pages 4-5



Les emballages
pages 6-7



Le papier
pages 8-9



Le verre
pages 10-11



La déchetterie
pages 12-13



ORDURES
MÉNAGÈRES



LES BIO-DÉCHETS

4

Les épluchures
de fruits et légumes



Le marc de café, de thé,
les serviettes en papier



Les cartons souillés
par la nourriture



Les restes de repas :
pain, croûtes de fromage,
os, arêtes de poissons,
noyaux, pépins...



Les bio-déchets sont
à déposer en vrac
ou en sac possédant
le label ci-dessous :



Les coquilles en tout genre : huîtres, moules,
œufs, noix, coquillages, crustacés...



POUR UN TRI RÉUSSI



Les principales erreurs de tri :



Les déchets en plastique, les couches, les litières animales, les déchets verts, les textiles, les déchets divers non compostables.

Les bio-déchets sont transformés en compost à Rouy. Celui-ci est distribué gratuitement en déchetterie. Servez-vous, dans la limite de 100 litres par usager.



BIO-DÉCHETS

Conseils et infos pratiques

- Je dépose mon bioseau la veille du ramassage, après 19h.
- Les bio-déchets sont collectés chaque semaine (voir calendrier de ramassage).
- Pas de bioseau pour déposer vos bio-déchets ? Je le récupère en déchetterie.
- Je peux utiliser du journal pour protéger le fond du bioseau en enveloppant les épluchures.
- Seuls les sacs labellisés « OK COMPOST » sont acceptés.
- Je ne dépose pas de déchets verts (tontes, tailles, feuilles mortes...).
- Je n'utilise pas de sacs en plastique.
- Produits périmés ou partiellement consommés ? Je les dépose dans le bioseau sans l'emballage.
- Je protège mon bioseau contre les animaux.

La Communauté de Communes Sud Nivernais propose des sacs labellisés au tarif de 10 € les 5 rouleaux.



LES EMBALLAGES RECYCLABLES

6

Les briques alimentaires de lait, de jus de fruits, de crème, de soupe...



Les aérosols alimentaires et corporels les boîtes de conserve, les canettes et barquettes en aluminium...



Les emballages souples en carton de yaourts, de céréales, de gâteaux, de médicaments, de papiers absorbants, de boîte à oeufs en carton...



Je n'oublie pas les bouchons métalliques des pots en verre.

Les bouteilles en plastique d'eau, de lait, d'huile, de soda, de jus de fruits... Les flacons en plastique à usage alimentaire, d'hygiène corporelle et les produits d'entretien ménager.

POUR UN TRI RÉUSSI



Les principales erreurs de tri :



La vaisselle jetable, les tubes d'hygiène, les emballages de médicaments, etc.



Les suremballages en plastique, les barquettes en polystyrène, etc.



Les couches, les lingettes, les emballages souples métalliques, les pots de yaourt, etc.



Les boîtes et pots en plastique rigide, etc.

Conseils et infos pratiques

- Je dépose mon sac la veille du ramassage, après 19h.
- Je récupère ma dotation de sacs lors de la distribution annuelle dans chaque commune (voir le calendrier de collecte), à la déchetterie de Champvert ou à la déchetterie d'Imphy (voir heures d'ouverture page infos utiles).
- Les sacs jaunes sont collectés en porte-à-porte toutes les deux semaines (voir calendrier de ramassage).
- Je dépose les emballages en vrac dans le sac, je les vide sans les laver et je ne les emboîte pas.
- Je remplis mon sac au maximum.
- Les sacs présentant des erreurs de tri seront refusés. Un doute ?

Contactez-nous au 03 86 25 12 18.

EMBALLAGES



LES PAPIERS RECYCLABLES

8



Quels papiers devez-vous recycler ?

les journaux et les magazines,
les publicités et les prospectus,
les impressions et les courriers,
les annuaires et les catalogues,
les enveloppes avec ou sans fenêtres,
le papier kraft, les cahiers avec ou sans
spirale, les papiers divers.

Mais aussi :

les livres, les dictionnaires,
les encyclopédies, les calendriers des
postes, les emballages en papier, etc.

**Tous les papiers ont droit à une
seconde vie.**

Avant de déposer le papier dans le sac, je retire tous les suremballages en plastique.



POUR UN TRI RÉUSSI

9



Les papiers qui ne se recyclent pas



Le papier peint, souillé, photo, cadeau, alimentaire, sulfurisé, aluminium et plastifié.



A déposer en déchetterie : Les cartons épais

Conseils et infos pratiques

- Je dépose mon sac la veille du ramassage, après 19h.
- Je retire les suremballages en plastique et je dépose mon papier en vrac dans le sac.
- Ne pas brûler et privilégier le recyclage du papier.
- Les sacs bleus sont collectés en porte-à-porte toutes les deux semaines (voir calendrier de ramassage).
- Longtemps déposé avec le papier, les cartonnettes vont désormais avec les emballages dans le sac jaune ! (voir pages 4-5).



Et que devient le papier recyclé ?

Collecté et mis en balle, il est ensuite livré aux papetiers pour redevenir du papier, des produits d'hygiène, du carton ou de l'isolant.

Ensemble, continuons à progresser !

PAPIERS

LE VERRE



Les bouteilles d'alcool, d'huile, de vinaigre, de boissons gazeuses...



Les pots et bocaux de yaourt, de confiture, de cornichons...

Et que devient le verre que je trie ?

Collecté régulièrement, le verre est ensuite acheminé à l'usine Saint-Gobain à Chalon-sur-Saône pour être retransformé, le verre est recyclable à l'infini !



A déposer
dans votre conteneur
verre le plus proche *

* rendez-vous en page infos utiles
pour les adresses des points
d'apport volontaire



POUR UN TRI RÉUSSI



Les principales erreurs de tri :

Les erreurs de tri sont à apporter en déchetterie.



La vaisselle en céramique (verre, plat, assiette etc...), les ampoules à filament, les bouchons (liège, plastique, métal) et les capsules.



La vaisselle en faïence et en porcelaine, les pots en terre cuite, le vitrage et les ampoules basse consommation.

Conseils et infos pratiques

- Je m'assure que les contenants soient vides.
- Je les dépose en vrac dans le conteneur.
- Je n'ai pas besoin de les laver.
- Je retire les bouchons sur les bouteilles avant de les déposer dans le bac.
- Je dépose les bouchons métalliques de pots en verre dans le sac jaune.
- Je ne dépose pas de déchets à côté des conteneurs de tri.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Triée, 1 tonne de verre coûte à peine 15 € contre près de 310 € si elle ne l'est pas. À vous de jouer !



CARTONS

Cartons épais
vides et pliés



MÉTAUX

Fer, cuivre, zinc,
aluminium, plomb,
cuivre...



BOIS

Bois non traité :
palettes, cagettes...



AMEUBLEMENT

Literies, meubles,
chaises, armoires,
canapés...



DÉCHETS VERTS

Tontes, feuilles,
taillis



ENCOMBRANTS

Déchets divers :
polystyrènes,
fenêtres...



DÉBLAIS / GRAVATS

Gravats, tuiles,
briques, pierres...



DEEE

Appareils électriques
et électroniques,
lampes basse
consommation



PILES ET ACCUMULATEURS

Piles rondes, plates...



TEXTILES

Linge de maison,
textiles d'habillement
et chaussures



RADIOGRAPHIES



HUILES DE FRITURES



BOUTEILLES DE GAZ



HUILES DE VIDANGE



CARTOUCHES ENCRE



LAMPES



EXTINCTEURS



PNEUMATIQUES



DÉCHETS DIFFUS SPECIFIQUES (DDS)



BOUCLES PLASTIQUES



DOSETTES CAFÉ

Déchets toxiques : peintures, vernis,
solvants, produits phytosanitaires, acides,
bases, combustibles.

Un doute ?

N'hésitez pas à demander
au gardien qui vous indiquera où
déposer votre déchet.

Pour tous les habitants de la Communauté de Communes du Sud Nivernais

Déchetterie de Champvert
 ZA La Copine - 58300 Champvert
Ouvert du lundi au samedi
de 8h30 à 11h50 / 13h30 à 16h50
sauf le jeudi de 13h30 à 16h50



Déchetterie d'Imphy
 Rue des petits Champs
 58160 Imphy



	Matin	Après-midi
Lundi		13h30-16h50
Mardi	10h-11h50	13h30-16h50
Mercredi	10h-11h50	13h30-16h50
Jeudi		13h30-16h50
Vendredi		13h30-16h50
Samedi	9h-11h50	13h30-16h30



Conseils et infos pratiques



- Je protège mon chargement quand je me rends à la déchetterie.
- Pour gagner du temps, je trie tous les déchets selon leur catégorie.
- Je prépare le chargement en fonction de l'ordre des bennes.
- Je prépare mon pass' déchetterie.
- Où récupérer mon pass' déchetterie ? Inscrivez-vous auprès du gardien sur site et récupérez-le lors de votre prochain passage.
- Sur site, je respecte la vitesse et les autres usagers.
- Je demande au gardien en cas de doute.
- Les animaux ne sont pas autorisés sur site.
- Déchets refusés : déchets d'activités de soins (à déposer en pharmacie), amiante, véhicules hors d'usage, cadavres d'animaux, déchets explosifs et/ou radioactifs.

LE COMPOSTAGE DE NOS DÉCHETS... UNE IDÉE À FAIRE GERMER ! 14

Le compostage permet de réduire 1/3 des déchets domestiques. Il fournit un engrais supérieur aux engrais chimiques appelé compost.

Que mettre ?

Tonte, feuilles, brindilles, restes alimentaires, restes de repas, épluchures, aliments non consommés, sachets de thé, marc de café, coquilles d'œufs, carton brun, ...

Le principe est simple :

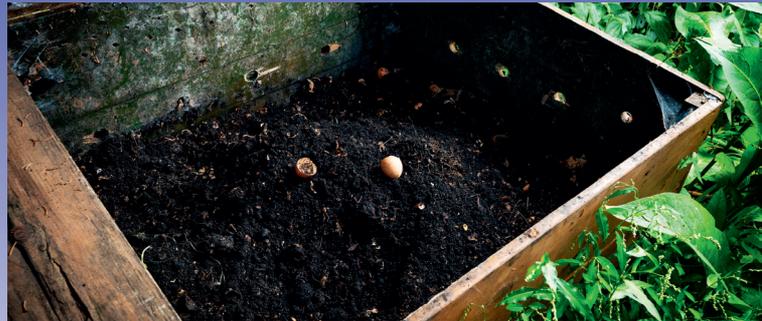
Les matières biodégradables se décomposent sous l'action simultanée de l'air, de l'eau et du temps.

Utilisation :

Rempotage et amendement.

Point fort :

Evacuation des biodéchets rapidement !



La Communauté de Communes Sud Nivernais, vend aux particuliers des composteurs de 350 litres fabriqué par l'ESAT du Morvan, au tarif préférentiel de 20 €.

Un maître composteur est à votre disposition pour vous conseiller et vous renseigner.

Où déposer mon verre ?

Béard : Mairie.

Champvert : Bussière, déchetterie, église.

Decize : Le Boat, Camping, CAT, Centrale téléphonique, Gendarmerie, La saulaie, Hôpital, Intermarché, Carrefour, Services techniques, le Port, Weldom.

Devay : Mairie.

Druy-Parigny : Route de trois Vèvres.

Imphy : Le Beuche, Place Edouard Cantat, Place de la Gare, Place Charles Simonet, Rue Ingres, UTAMS, ATAC, Déchetterie, Résidence Georges Bouqueau, Grand Vernay.

La Fermeté : Salle des Fêtes, Rue des Tilleuls.

La Machine : Stade, Cité Gai séjour, Cité Ste Eudoxie, Foyer des Marizys, HLM des Baraques, ancien Intermarché, Place des Fusillés, Château d'eau.

Sougy-sur-Loire : Bourg.

St-Léger-des-Vignes : La sablière, Le port St Thibault, Résidence de l'Étang, Rue de la Fontaine, Rue de Champ du Puits.

St-Ouen-sur-Loire : Rue des Coulons, Rue du Charme, Etang communal.

Thiangés : Eglise.

Verneuil : Les Barbiers, L'Usage.

Voir mise à jour de cette liste sur le blog : <https://ccnservicedechetsmenagers.wordpress.com>



Comment connaître les jours de collecte pour les ordures ménagères résiduelles, les emballages et les bio-déchets ?



Le calendrier peut-être retiré à la déchetterie de Champvert, d'Imphy ou être envoyé par mail.

Pour en savoir un peu plus sur le service déchets :

- Un accueil quotidien (hors dimanches et jours fériés) en déchetterie.
- Un vidage régulier des points d'apport volontaire.
- La collecte en porte-à-porte :
 - des biodéchets chaque semaine
 - des emballages et papiers tous les 15 jours
 - des ordures ménagères toutes les semaines

Alors pensez-y !

Chaque geste de tri peut permettre d'être meilleur et aussi d'éviter l'augmentation de votre taxe d'ordures ménagères.

CONTACTS

Le service DMA (Déchets Ménagers et Assimilés)
de la Communauté de Communes Sud Nivernais
Accueil - ZA La Copine - 58300 Champvert
Tél. 03 86 25 12 18
Mail : som@ccsn.fr

Ambassadrice du tri : 06 42 41 47 03



DÉCHETS SPÉCIFIQUES : LE BON GESTE, C'EST ALLER EN DÉCHETTERIE

Déchets des produits d'entretien véhicule



Antigel, filtre à huile, polish, liquide de dégivrage, liquide de refroidissement, anti-goudron.

Déchets des produits de chauffage, cheminée et barbecue



Combustible liquide et recharges, allume-feu, nettoyant cheminées, alcool à brûler, produit pour ramoner les cheminées.

Déchets des produits d'entretien piscine



Chlore, désinfectants de piscine.

Déchets des produits de bricolage et décoration



Peinture, vernis, lasure, pigment couleurs.



Enduit, colle, mastic, résine, mousse expansive.



Paraffine, anti-rouille, white-spirit, décapant, solvant et diluant, vaseline, essence de térébenthine, acétone.

Déchets des produits spéciaux d'entretien maison



Déboucheur canalisations, ammoniac, soude, eau oxygénée, acides, eau oxygénée, décapant four, répulsif ou appât, imperméabilisant, insecticide, raticide, rodenticide, produit de traitement des matériaux (dont bois).

Déchets des produits du jardinage



Engrais non organique, anti-mousses, herbicide, fongicide.

Tous les déchets issus de ces produits nécessitent une collecte et un traitement spécifique, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu.
Ne polluez plus les poubelles, rapportons nos déchets spécifiques en déchetterie.

Maquette : SIEEEN

Date : avril 2018

Mise en forme : Le Chat et la Souris



ADEME

